# Bonnes pratiques pour l'accès à la justice des personnes en situation de handicap

Résumé

Just4All est un projet européen mené conjointement par la Fondation ONCE en partenariat avec l'Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap (EASPD), le Forum européen des personnes handicapées (EDF), Thomson Reuters Aranzadi et l'Université Carlos III de Madrid (UC3M). L'objectif est de promouvoir l'accès à la justice des personnes en situation de handicap par la formation des praticiens du droit.

Ce rapport contient des pratiques inclusives des praticiens du droit de l'Union Européenne visant à améliorer l'accès à la justice des personnes en situation de handicap. Il est divisé en cinq sections :

* Accès à la justice : communication accessible, environnement bâti et premier contact avec la police.
* Litiges : pratiques accessibles lorsque des actions en justice sont engagées.
* Soutien aux délinquants en situation de handicap : soutien au sein du système pénitentiaire pour les délinquants en situation de handicap.
* Connaissances spécialisées : Outils d'apprentissage permettant aux praticiens du droit de rendre leur pratique plus accessible.
* Plaidoyer en faveur des personnes handicapées : exemples de plaidoyers qui peuvent être menés par des praticiens du droit et en collaboration avec des entités nationales.

Bien que ce rapport souligne les bonnes pratiques, il semble y avoir une incapacité systémique a réaliser des aménagements raisonnables dans les États membres (ce qui constitue une violation de la CDPH) et peu d'incitation pour les décideurs à fournir des solutions qui existent déjà pour l'accès à la justice. Cela limite le nombre de personnes handicapées qui peuvent en bénéficier. Les pratiques décrites dans le rapport peuvent servir de guide pour la coordination et l'affectation des ressources afin d'élargir l'accès à la justice pour les personnes en situation de handicap.

Ce travail est une combinaison de propositions dans le cadre du projet, de pratiques qui ont été discutées lors de séminaires sur les « Lacunes dans la formation des praticiens du droit » et les « Obstacles pour l'accès à la justice des personnes en situation de handicap », ainsi que de recherches documentaires sur les pratiques inclusives pour l'accès à la justice des personnes en situation de handicap dans l'Union Européenne.